



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DÉCLARATION DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES NON
SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

N° 2072-S-SD
DÉCLARATION RELATIVE
AUX REVENUS PERÇUS
AU TITRE DE L'ANNÉE
2018

Formulaire obligatoire
Article 46 C de l'annexe III
au Code général des
impôts

horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr,
rubrique « Nous contacter »

Adresse du service où il
convient de renvoyer un
exemplaire pré-identifié de
la présente déclaration

S.I.E AUTEUIL 16E*
12 RUE GEORGE SAND
75796 PARIS

Identification du destinataire

MICHEL THOMAS S.C.I.
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS 16 ieme

Adresse du déclarant si elle
est différente du destinataire

SIE	N° de dossier	Clé	Régime	Code, service
7570301	323973	83	EM	651
N° SIREN		378798995		

Vous pouvez dès maintenant télédéclarer ce formulaire en ligne au titre de l'année 2018 à partir de « mon espace professionnel » sur impots.gouv.fr ou par le biais d'un intermédiaire (procédure EDI-TDFC).

Pour pouvoir télédéclarer en ligne, vous devez préalablement créer votre espace abonné. Afin de vous aider dans vos démarches, vous pouvez vous reporter à la notice n°2072-S-NOT-SD (rubrique « Télédéclaration de votre N°2072-S ») ou à la fiche AIU 5 : « Déclarer le résultat RF » disponibles sur impots.gouv

VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT TÉLÉDÉCLARER CE FORMULAIRE À COMPTER DE 2020 AU TITRE DES REVENUS PERÇUS AU COURS DE L'ANNÉE 2019.

Cette déclaration est à adresser au plus tard le deuxième jour ouvré qui suit le 1^{er} mai, soit le 3 mai 2019 en double exemplaire (si vous déposez papier) au service des impôts des entreprises (SIE) du lieu du principal établissement de la société (c'est-à-dire le lieu de direction effective de la société) ou, le cas échéant à la Direction des grandes entreprises (DGE).

Nombre d'annexes :

2072-S-A1 : 2072-S-A2 :

I - RÉSULTAT NET À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS

R1	Revenus bruts (total des lignes 5+22-23+25 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)	663 112	R2	Paiement sur travaux (total des lignes 9 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)	17 749
R3	Frais et charges autres qu'intérêts d'emprunts (total des lignes 17 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)	94 315	R4	Intérêts d'emprunts (total des lignes 20 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)	
R5	Revenu net (+) ou déficit net (-) (total des lignes 26 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)				568 797

Date et signature :	Téléphone :	Courrier électronique :
29/04/2019 THIBAUT THOMAS	0467263191	thibault.thomas34@neuf.fr

II – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NON SOUMISE À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dénomination de la société	MICHEL THOMAS S.C.I.		
Adresse de la société	67 BOULEVARD EXELMANS 75016 PARIS 16 ieme		
Adresse du siège social au 1 ^{er} janvier 2018	67 BOULEVARD EXELMANS 75016 PARIS 16 ieme		
Adresse du siège social en cas de changement au cours de l'année 2018			
Date de clôture de l'exercice comptable	31/12/2018		
Nom du gérant	THIBAUT THOMAS		
Adresse du gérant	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN		
N° de téléphone du gérant			
Nom du comptable	DGL EXPERTS CONSEILS		
Adresse du comptable	2 RUE RENE GOMEZ 34500 BEZIERS		
N° de téléphone du comptable	0467092727		
Nom du conseil			
Adresse du conseil			
N° de téléphone du conseil			
Nom de l'administrateur de biens			
Adresse de l'administrateur de biens			
N° de téléphone de l'administrateur de biens			
Nombre d'associés	4		
Nombre total de parts dans la société au 1 ^{er} janvier 2018	1500,00		
Montant nominal des parts au 1 ^{er} janvier 2018	5		
Montant nominal des parts au 31 décembre 2018	5		
Augmentation du nombre de parts au cours de l'année 2018	OUI : <input type="checkbox"/>	NON : <input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de parts en plus :
Diminution du nombre de parts au cours de l'année 2018	OUI : <input type="checkbox"/>	NON : <input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de parts en moins :

III – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRODUITS OU CHARGES RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2018 AUTRES QUE LES REVENUS DES IMMEUBLES

R6	Montant global des produits financiers réalisés par la société immobilière en €	
R7	Montant global des produits exceptionnels (plus-values de cession) ⁽¹⁾ réalisés par la société immobilière en €	
R8	Montant global des charges exceptionnelles (moins-values de cession) ⁽²⁾ réalisées par la société immobilière en €	

¹ Les plus-values de cession sont les plus-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (*exemple*: titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

² Les moins-values de cession sont les moins-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (*exemple*: titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

IV- LISTE DES IMMEUBLES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

	Adresse des immeubles détenus au titre de l'année 2018	Nombre de locaux	Déduction spécifique*	Nature de l'immeuble*		En cas d'acquisition de l'immeuble au titre de l'année 2018, cocher la case
				A*	B*	
IV-1	220 BOULEVARD DE LA VILLETTE 75019 PARIS	6		U		<input type="checkbox"/>
IV-2						<input type="checkbox"/>
IV-3						<input type="checkbox"/>
IV-4						<input type="checkbox"/>
IV-5						<input type="checkbox"/>
IV-6						<input type="checkbox"/>

* Les codifications sont mentionnées sur la notice disponible en ligne sur le portail «impots.gouv.fr».

V – IDENTIFICATION DES TIERS AUTRES QUE DES ASSOCIÉS BÉNÉFICIAIRES GRATUITEMENT DE LA JOUISSANCE DE TOUT OU PARTIE D'UN IMMEUBLE DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

	Identité du tiers bénéficiaire	N° SIREN	Adresse si elle est différente de celle de l'immeuble dont il détient gratuitement la jouissance	Immeubles attribués en jouissance - Immeuble n°
V-1				IV....
V-2				IV....
V-3				IV....
V-4				IV....
V-5				IV....
V-6				IV....

VII – DÉTERMINATION DES REVENUS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SELON LA RÈGLE DES REVENUS FONCIERS

RECETTES		Immeubles					
		Montant en €					
		IV ...	IV ...	IV ...	IV ...	IV ...	IV ...
1	Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	637 285					
2	Dépenses par nature déductibles incombant normalement à la société immobilière et mises par convention à la charge des locataires	25 827					
3	Recettes brutes diverses. Subventions ANAH, indemnités d'assurance						
4	Recettes qu'aurait pu produire la location des propriétés qui ne sont pas affectées à l'habitation dont la société se réserve la jouissance ou qu'elle met gratuitement à la disposition des associés ou des tiers						
5	TOTAL DES RECETTES (lignes 1 + 2 +3 +4)	663 112					
DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES							
6	Frais d'administration et de gestion	38 514					
7	Autres frais de gestion non déductibles pour leur montant réel (montant forfaitaire fixé à 20 € par local)	120					
8	Primes d'assurance	12 492					
9	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration	17 749					
11	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire						
12	Indemnités d'éviction, frais de relogement						
13	Impositions (y compris la CRL payée au titre de l'année considérée)	26 088					
14	Provisions pour charges de copropriété payées au titre de l'année considérée	12 849					
15	Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année antérieure par les copropriétaires bailleurs	13 497					
16	Montant de la déduction spécifique						
17	TOTAL DES DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES (lignes 6+7+8+9+11+12+13+14-15+16)	94 315					
20	Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition, la reconstruction, l'agrandissement, la réparation, l'amélioration ou la conservation des immeubles						
21	REVENU (+) OU DÉFICIT (-) DE L'IMMEUBLE (lignes 5-17-20)	568 797					
22	Réintégration du supplément de déduction						
23	Rémunérations et avantages en nature attribués aux associés						
24	REVENU NET (+) OU DÉFICIT (-) (lignes 21+22-23)	568 797					
25	Revenus ou déficits relatifs aux parts détenues dans d'autres sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés						
26	REVENU NET (+) OU DÉFICIT (-) À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS Total de l'ensemble des colonnes de la ligne 24 + ligne 25		568 797				

(2) S'IL EST NÉCESSAIRE D'UTILISER DES ANNEXES SUPPLÉMENTAIRES, IL CONVIENT DE NUMÉROTÉ CHACUNE D'ENTRE ELLES EN HAUT À GAUCHE DE LA CASE PRÉVUE À CET EFFET ET DE PORTER LE NOMBRE TOTAL D'ANNEXES SOUSCRITES EN BAS À DROITE DE CETTE MÊME CASE.

VIII – CESSIONS RÉALISÉES PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

	Date de la cession réalisée par la société immobilière	Montant de la cession réalisée (cession de parts ou de cession d'immeubles) en €	Méthode de calcul des parts cédées par la société immobilière
1			
2			
3			
4			
5			

IX – LISTE DES ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT

A – ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS

		Associé n°A.1.	Associé n°A.2.	Associé n°A.3.	Associé n°A.4.
1	Nom	THOMAS	THOMAS	THOMAS	BLONDEL
2	Nom marital				THOMAS BLONDEL
3	N° de SIREN				
4	Prénom	ERIC	DIDIER	THIBAUT	ANNE MARIE
5	Date de naissance	26/10/1954	16/12/1956	06/02/1958	09/11/1926
6	Lieu de naissance	ISSY LES MOULINEAUX	ISSY LES MOULINEAUX	ISSY LES MOULINEAUX	PARIS
7	Adresse au 1 ^{er} janvier 2018	2 PLACE ROYALE RESIDENCE 78000 VERSAILLES	ENCEVAINDE SIECOLE 78000 VERSAILLES	9 IMPASSE LES HAUTS DE 34410 SERIGNAN	67 SERIGNAN 75016 PARIS
8	Adresse au 31 décembre 2018 en cas de changement d'adresse au cours de l'année				
9	Date d'entrée dans la société immobilière				
10	Date de sortie de la société immobilière				
11	Nombre de parts détenues en pleine propriété dans la société immobilière au 31 décembre 2018	376,00	376,00	376,00	
12	Montant nominal des parts détenues au 31 décembre 2018	5	5	5	5
13	Acquisition(s) de parts au cours de l'année 2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	Cession(s) de parts au cours de l'année 2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Immeuble(s) dont l'associé a la jouissance gratuite	IV...	IV...	IV...	IV...
16	Nombre de parts détenues en nue-propriété	124,00	124,00	124,00	
17	Nombre de parts détenues en usufruit				372
18	Détenteur(s) de l'usufruit	A.4. A... A...	A.4. A... A...	A.4. A... A...	A... A... A...
19	Quote-part du montant de la moins-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R8 du cadre III*quote-part de détention dans la société)				
20	Quote-part du montant de la plus-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R7 du cadre III*quote-part de détention dans la société)				
21	Quote-part du montant des produits financiers réalisés par la société immobilière (case R6 du cadre III*quote-part de détention dans la société)				
22	Montant des rémunérations et avantages en nature attribués				
23	Intérêts des comptes courants d'associés				

A – ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS

		Associé n°A.1.	Associé n°A.2.	Associé n°A.3.	Associé n°A.4.
A	Quote-part des revenus bruts (lignes 5+ 22-23+25 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD*quote-part détenue dans la société immobilière)	166 110	166 110	166 110	164 783
B	Quote-part des frais et charges déductibles (ligne 17 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD*quote-part détenue dans la société immobilière)	23 626	23 626	23 626	23 437
C	Quote-part des intérêts d'emprunt (ligne 20 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers"*quote-part détenue dans la société immobilière)				
D	Quote-part du revenu net ou déficit (A – B – C)	142 484	142 484	142 484	141 346